



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**AVIS PUBLIC**  
**ENTRÉE EN VIGUEUR**  
**RÈGLEMENT D'EMPRUNT 332-2024**

---

Aux citoyens de la Ville de Brownsburg-Chatham,

Avis public est, par les présentes, donné que le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, à une séance ordinaire tenue le 5<sup>e</sup> jour du mois de mars 2024 au lieu ordinaire des sessions, a adopté le Règlement d'emprunt numéro 332-2024 concernant les travaux de reconstruction d'un tronçon du chemin de la Carrière, route locale 2 et décrétant un emprunt et une dépense de 1 262 335 \$.

Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 19 mars 2024.

Ce règlement entrera donc en vigueur conformément à la loi.

Les citoyens intéressés peuvent en prendre connaissance au bureau de l'Hôtel de Ville, situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, du lundi au jeudi entre 8 h et 12 h et de 13 h et 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h à 13 h.

Donné à Brownsburg-Chatham, ce 21<sup>e</sup> jour du mois de mars 2024.

Mélanie Ladouceur,

  
Adjointe à la direction générale  
et assistante-greffière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Entrée en vigueur – Règlement d'emprunt numéro : 332-2024

Je soussignée, Mélanie Ladouceur, adjointe à la direction générale et assistante-greffière certifie que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné en affichant une copie au bureau de la Ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 21 mars 2024, et en le publiant sur le site Internet de la Ville de Brownsburg-Chatham, et ce, conformément au Règlement numéro 257-2018.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 21<sup>e</sup> jour du mois de mars de l'an 2024.

Signé :   
Mélanie Ladouceur  
Adjointe à la direction générale et assistante-greffière